SESSION 2026
Métropole - Antilles - Réunion - Mayotte

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Calculatrice**

Le sujet comporte 16 pages

SUJET

Le contexte

Vitré est une commune bretonne du département d'Ille-et-Vilaine située à 40 km à l'est de Rennes. Au dernier recensement, elle comptait près de 19 000 habitants. Elle est la commune principale de la communauté d'agglomération Vitré communauté. Elle attire de nombreuses familles nouvelles du fait de son dynamisme économique.

La situation

Bulle Café est un café familial associatif, il repose sur une association créée à Vitré en 2017. Il s'agit d'un espace de rencontre ouvert à tous.



Votre mission :

Vous intégrez l'association Bulle Café à Vitré (35) en tant que volontaire en Service Civique. Vous êtes recruté(e) pour dynamiser la vie du café et soutenir les bénévoles sur divers projets.
L'association envisage d'obtenir l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS), auprès de la CAF.

1. Évaluer la pertinence pour Bulle Café de devenir un Espace de Vie Sociale (EVS).

Afin d'être soutenu dans sa démarche, l'association veut impliquer des élus.

2. Proposer un argumentaire pour inciter le maire à soutenir la démarche auprès de la municipalité et de Vitré Communauté.

Dans le cadre de ce projet, l'association souhaite organiser un événement pour valoriser son existence, ses actions et ses bénévoles tout en respectant le projet associatif et la philosophie qu'implique un agrément EVS.

3. Proposer un programme détaillé pour cet événement qui se déroulera sur une journée.

La collégiale vous demande de lui soumettre un budget en vue de mesurer la faisabilité de l'évènement :

4. Présenter les lignes budgétaires en termes de recettes et de dépenses et les moyens d'assurer l'équilibre financier de cet évènement.

Liste des documents

DOCUMENT 1 : Extrait du projet stratégique de Vitré Communauté.

Extrait du projet stratégique de Vitré communauté, modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 2 : Données socio-économiques sur la commune de Vitré.

Source : INSEE dossier complet 2010 – 2015 – 2021. Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 3 : Vitré et ses structures d'animation sociale.

Document créé pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 4 : Bulle Café, qu'est-ce que c'est ?

Extrait du site internet de l'association, modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 5 : Extraits des statuts de l'association Bulle Café.

Extraits des statuts de l'association Bulle Café. Modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 6 : Programmation du mois d'octobre du Bulle Café.

Extraits du site internet de l'association.

DOCUMENT 7 : Un Espace de Vie Sociale, de quoi parle-t-on ?

Extrait du document de la Cnaf : Le point sur les espaces de vie sociale. Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 8 : Financement des EVS.

Extrait du document Cnaf : Le point sur… les espaces de vie sociale. Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 9 : Un temps fort en EVS.

Extrait du site de l'EVS des Hauts du Perche (61). Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

https://www.leshautsduperche.fr/actualites/ete-2024-les-temps-forts-de-lespace-de-vie-sociale-evs

DOCUMENT 10 : Publication Facebook de l'EVS PoCLi.

Publication de la page Facebook de l'EVS PoCLi.

DOCUMENT 11 – Flyer journée Portes Ouvertes EVS de Lameilhé.

Flyer de l'association.

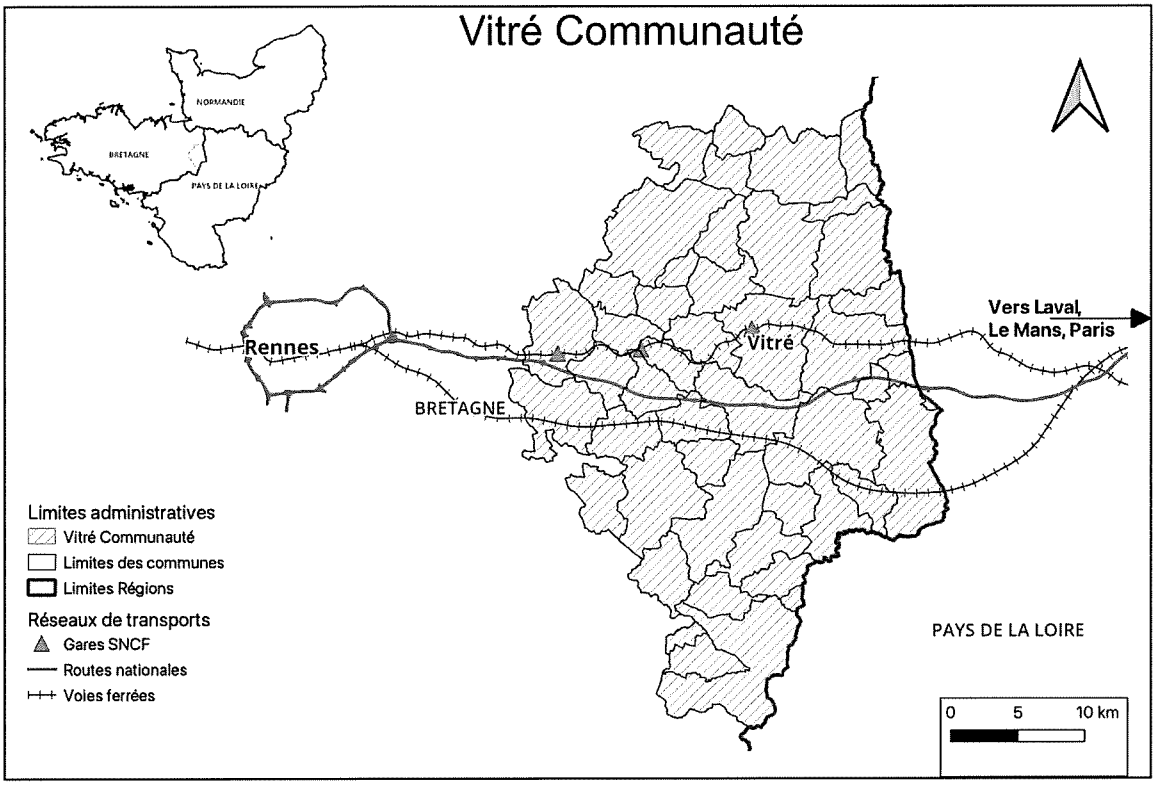
DOCUMENT 12 : Extrait du compte-rendu de la dernière réunion de la Collégiale du Bulle Café.

Document créé pour les besoins de l'épreuve.

Grille d'évaluation

Questions	Capacités	Critères	Barème
1- Évaluer la pertinence pour le Bulle Café de devenir un EVS.	C5.2 C9.3	Mise en évidence des éléments favorables ou défavorables. Prise de position.	**6**
2- Proposer un argumentaire pour inciter le maire à soutenir la démarche auprès de la municipalité et de Vitré Communauté.	C9.3	Prise en compte du contexte. Pertinence de l'argumentation. Structuration.	**4**
3- Proposer un programme détaillé pour cet événement qui se déroulera sur une journée.	C9.3	Prise en compte des contraintes. Complétude de la proposition.	**6**
4- Présenter les lignes budgétaires en termes de recettes et de dépenses et les moyens d'assurer l'équilibre financier de cet évènement.	C9.1	Identification des différents postes budgétaires. Estimations cohérentes. Respect de l'équilibre.	**4**

<u>DOCUMENT 1</u> : Extrait du projet stratégique de Vitré Communauté



Vitré Communauté est une communauté d'agglomération du département d'Ille-et-Vilaine regroupant 46 communes dont Vitré est la ville-centre. Dans son projet stratégique, 4 axes ont été fixés :

1. Un territoire qui affirme la prospérité et la dynamique de ses acteurs économiques.
2. Un territoire qui soutient la vitalité de ses communes, préserve le cadre de vie et accélère la transition écologique.
3. Un territoire qui favorise la cohésion sociale et la solidarité.
4. Un territoire qui pilote la performance de son action publique.

Le 3ème axe se décline autour des défis suivants :

- Favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire.
- Accompagner les pratiques sportives des habitants du territoire.
- Structurer une politique santé sur le territoire (équipements, offre de soins, installation des professionnels, prévention…).
- Soutenir le développement des équipements, des services et des initiatives pour la petite enfance, enfance et jeunesse.
- Soutenir des dispositifs d'accompagnement et d'autonomie en faveur des personnes âgées et handicapées.
- Lutter contre la précarité et l'exclusion grâce à des dispositifs d'insertion et d'aides aux populations vulnérables.

Extrait du projet stratégique de Vitré communauté, modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 2 : Données socio-économiques sur la commune de Vitré

Vitré est une commune bretonne située à l'est de l'Ille-et-Vilaine.

	2010			2021		
	Vitré	**Bretagne**	**France**	**Vitré**	**Bretagne**	**France**
Population totale	16 834	3 199 000	64 612 939	18 998	3 395 000	67 408 052
Densité (hab/km²)	454,6	117,6	102,1	513	124,8	106,5
Taux de chômage	6,7 %	6,9 %	12,1 %	12,1 %	7,5 %	7,5 %
Familles monoparentales*	7,7 %	7,0 %	9 %	8,8 %	7,9	10,1 %

* En pourcentage des ménages

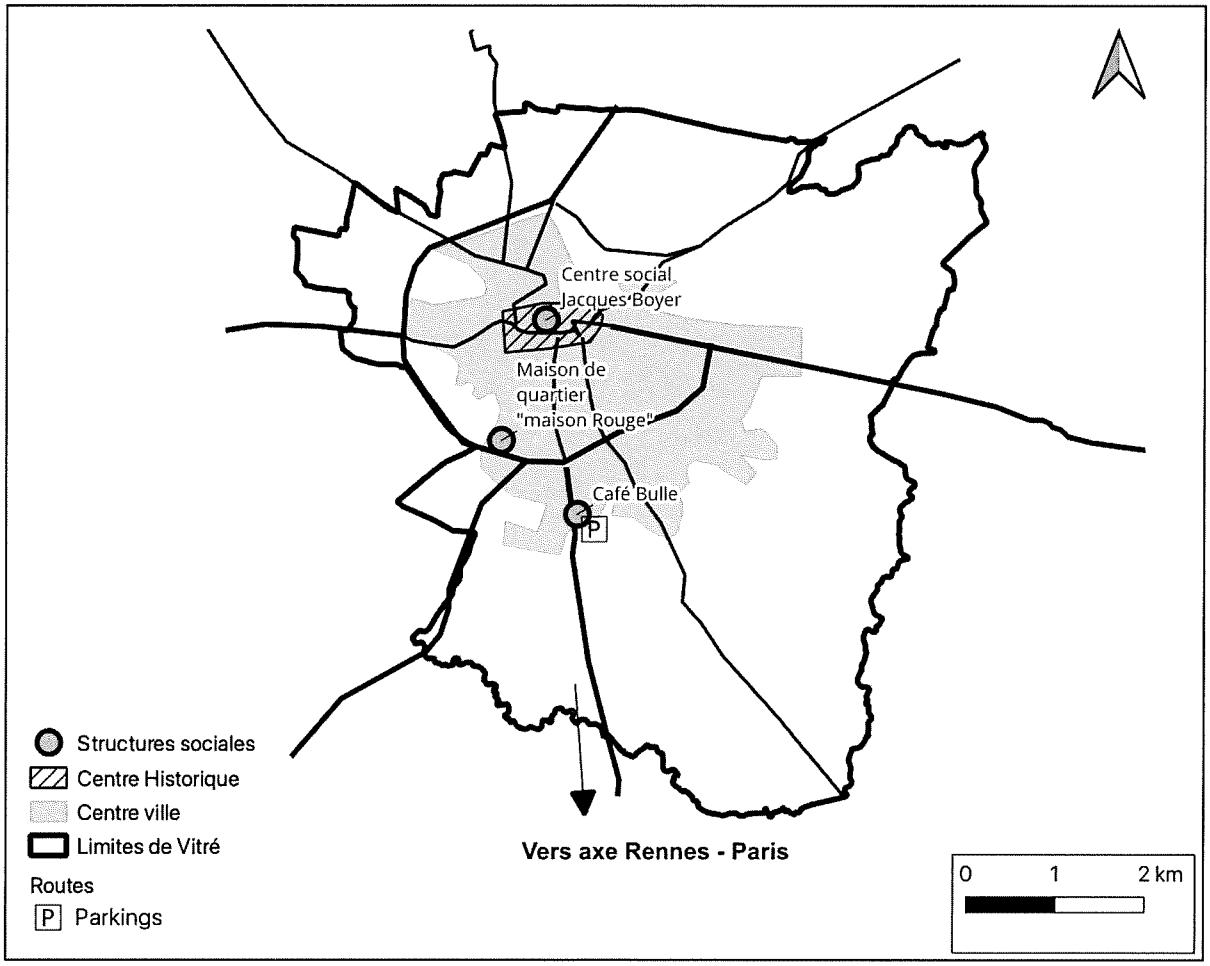
Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée à mi-chemin entre Rennes et Laval respectivement chefs-lieux de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne. De plus, elle dispose de deux atouts majeurs. Tout d'abord, la présence d'une gare avec des liaisons quotidiennes vers Rennes et Laval. Puis la proximité de l'axe routier majeur reliant Rennes à Paris en passant par Laval et Le Mans dont l'un des échangeurs est situé à 8 km de Vitré.

Cette ville a obtenu divers labels : Ville d'arts et d'histoire, Ville amie des enfants, Ville active et sportive … et elle fait partie du club des villes et territoires cyclables.

Source : INSEE dossier complet 2010 – 2015 – 2021.
Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

<u>DOCUMENT 3</u> : Vitré et ses structures d'animation sociale

VITRÉ ET SES STRUCTURES D'ANIMATION SOCIALE



Document créé pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 4 : Bulle Café, qu'est-ce que c'est ?

L'association a été créée en 2017 par deux familles vitréennes qui ne trouvaient pas de lieu accessible pour leurs enfants en bas-âge et qui souhaitaient faire des rencontres et trouver un lieu de ressource et de répit parental.

- Parce que la vie de famille, c'est une sacrée **aventure** !
- Parce qu'il n'y a **pas 1 famille, mais des familles** (de sang, de cœur, de sport, de voisinage…) !
- Parce que le **lien** vaut plus que le bien !
- Parce qu'il est important de savoir **se ressourcer** d'une façon ou d'une autre !

Pour tout ça, **BULLE est née** !

Une association pour créer et faire vivre un café familial ouvert à tous à Vitré.

La Collégiale

Le bureau de l'association est une Collégiale. Ce mode de gouvernance permet à l'association d'avoir un fonctionnement plus égalitaire et collectif. Elle implique une co-gestion et co-responsabilité. Les missions sont réparties selon les compétences et disponibilités des membres de la Collégiale.

L'équipe Bulle au quotidien

Au quotidien, c'est une salariée et des jeunes en Service Civique qui vous accueillent au café. Ensemble, ils assurent le bon fonctionnement du café : le service, l'animation, l'entretien des lieux en lien avec les bénévoles.

Le bénévolat chez Bulle

Le bénévolat chez BULLE est multiple et il y en a pour tous les goûts : animation d'ateliers, service, décoration et entretien du café, missions administratives, rangement et réparation. Des missions bénévoles accessibles à tous quels que soient son âge et son temps disponible !
Régulièrement les adultes en situation de handicap des structures locales viennent participer à différentes tâches. De même l'équipe de bénévoles compte de nombreux jeunes retraités.

Extrait du site internet de l'association, modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 5 : Extraits des statuts de l'association Bulle Café

Article 2 – But & Objectifs

Cette association a pour objet d'offrir un lieu de bien-être et d'échange pour les familles. Concrètement les objectifs de l'association sont :

1. Offrir un lieu de sortie familial et intergénérationnel inédit : en apportant dans un même lieu une large gamme d'équipements et d'occupations pour tous âges dans un cadre agréable, convivial et personnalisé (chacun pourra « laisser sa trace » dans le café) ; à ce titre, dynamiser la ville et ses alentours en favorisant l'échange et la rencontre entre habitants.
2. Proposer un large choix d'activités et événements pour se ressourcer sous quelques formes que ce soit : offrir une pause, un moment de « lâcher prise » dans le quotidien des Vitréens (débuts de soirée festifs, ateliers de loisirs créatifs, séance de développement personnel, café-débat...).
3. Partager un esprit positif et ludique : par le biais de la décoration, des animations, des objets et livres et magazines proposés, partager et faire vivre cet état d'esprit auprès des particuliers mais aussi des professionnels et des associations.
4. Sensibiliser et participer à une démarche de développement durable : proposer une offre BIO, « presque » zéro déchet et locale, faire de la décoration de récupération...

Pour résumer, dans le cadre de ses objectifs, l'association est porteuse d'initiatives diverses dans le domaine de la famille, du bien-être, de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, et de la culture. Pour financer et pérenniser ces initiatives, elle vend des boissons, de la petite restauration, des séances d'animations et des objets coup de cœur.

[...]

Article 5 – Principes (ouverture et indépendance)

L'association Bulle Café est ouverte à toutes et à tous dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. Elle garantit la liberté de conscience et le respect du principe de non-discrimination.

Elle permet l'accès des jeunes (à partir de 18 ans) à ses instances dirigeantes et garantit l'égal accès des hommes et des femmes à ces instances. La bienveillance et le respect sont privilégiés dans les échanges entre les membres.

[...]

Article 9 – Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

1) les revenus provenant de l'activité du café : vente de boissons et de petite restauration, animations, objets coup de cœur...
2) le montant des dons des bienfaiteurs et des cotisations,
3) le matériel mis à disposition gratuitement par les membres bienfaiteurs,
4) les subventions de l'État, du département, de la communauté d'agglomération et des communes,
5) toutes autres recettes autorisées par la loi.

Extraits des statuts de l'association Bulle Café. Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 6 : Programmation du mois d'octobre du Bulle Café



Mercredi
9 octobre
10h30 à 11h30

Partage et Babillage : Atelier Motricité

L'atelier Partage et Babillage de ce mercredi est un nouvel atelier du programme REAAP.

Cet atelier est organisé par une professionnelle de la petite enfance Vanessa Chédemail de A Petit Pas.
Pour ce mercredi, l'atelier est réservé aux bébés non marcheurs !

Elle vous proposera un parcours de motricité complet avec du matériel professionnel et varié.

Cet atelier se déroulera dans une salle de La cabane. Le café reste ouvert à tous.

Bébés non marcheurs
Sur inscription
Gratuit



Vendredi
11 octobre
18h30 à 20h

English Friday

Pratiquer votre English, vous êtes beginner ou confirmed.

Vous allez pouvoir exchange sur vos favorites loisirs, films, musiques en révisant vos acquis et tout en apprenant du vocabulary.

Happiness et convivialité sont au rendez-vous !
N'hésitez pas to join the little group déjà formé !

Alors, vous aimez notre franglish ?

3*/6€
*prix adhérent
For adults
All level accepted



Dimanche
13 octobre
11h-14h

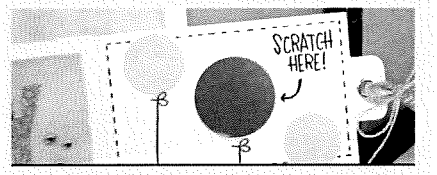
Brunch

Menu Adulte
Une assiette sucrée / salée pour vous régaler
Boisson chaude au choix incluse
15*/17 €

kids MENU
9*/11 €

Pensez à réserver votre place pour le brunch et nous préciser le nombre d'adultes et d'enfants ainsi que votre heure approximative d'arrivée.

9*/11€ enfant
15*/17€ adulte
*prix adhérent
Sur réservation



Mercredi
9 octobre
15h30 à 16h30

Fabrique ta Carte à Gratter

Un nouvel atelier de bricolage pour ce mercredi après-midi.
Un atelier 2 en 1 ;-)

1/ Les enfants auront le plaisir de fabriquer leur première carte à gratter qu'ils pourront rapporter et gratter à la maison !

2/ Chacun pourra également décorer une autre carte déjà prête pour laisser sa créativité s'exprimer.

Qu'allons-nous découvrir sous leur carte à gratter ? Qu'un seul moyen de le découvrir...!

A partir de 4 ans
1*/2€
*prix adhérent
Sur inscription





Extraits du site internet de l'association.

DOCUMENT 7 : Un Espace de Vie Sociale, de quoi parle-t-on ?

La branche Famille de la Sécurité Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), œuvre quotidiennement au mieux-être des familles. Les Espaces de Vie Sociale concourent à la politique d'animation de la vie sociale, un des axes constants de la politique des CAF conduite sur l'ensemble du territoire français.

Depuis leur création, les caisses d'allocations familiales soutenaient des projets et initiatives locales aux objectifs variés et multiples : animation sociale, prévention, entraide et solidarité, accompagnement social des familles dans leurs projets d'intégration sociale. Le financement des initiatives locales sur des fonds locaux, non pérennes, ne permettaient pas d'engager des projets nécessitant un travail dans la durée. En 1998, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a impulsé le développement des espaces de vie sociale, appelés initialement « petites structures de proximité ». Après une étude approfondie des besoins et une phase d'expérimentation, la CNAF a décidé de soutenir ces structures sociales de proximité avec un financement national, la prestation de service « animation locale ».

Qu'est-ce qu'un EVS ?

L'Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective.

L'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

Autres caractéristiques d'un espace de vie sociale :

- il est géré exclusivement par une association ;
- ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire ;
- son activité se déroule tout le long de l'année.

Extrait du document de la Cnaf : Le point sur les espaces de vie sociale.
Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 8 : Le financement des EVS

L'agrément CAF ouvre droit à une prestation de service « animation sociale » payée sur un fond national CNAF, à laquelle peut s'ajouter des subventions complémentaires financées en fonction des politiques locales.

La prestation de service CAF co-finance la réalisation du projet. Elle couvre des dépenses de fonctionnement et des charges salariales s'il y a lieu. La prestation est égale à 60 % d'un budget plafonné à 39 470 €, soit 23 682 € (valeur 2022).

La CAF soutient le gestionnaire dans sa recherche de partenariats pour renforcer ou soutenir la pérennité économique de l'Espace de Vie Sociale, la CAF favorise l'engagement financier des partenaires du territoire.

Les actions qui peuvent entrer dans le projet Les actions tout au long de l'année, ainsi que les actions ponctuelles : cafés des parents, conférences... sous réserve d'une continuité du projet.	**Les actions non éligibles** La mono-activité, les événementiels, séjours, fêtes de quartier.... Les activités n'impliquant pas la participation des familles. Les activités habituelles des associations sportives et culturelles.
Les associations porteuses du projet Les associations locales dont l'objet principal est l'animation de la vie sociale. Les autres associations (ex : socio-culturelles) avec un véritable projet de développement de la vie sociale, des actions et un budget spécifique.	**Les associations non éligibles** Les associations paramunicipales ainsi que les fédérations d'associations.
Les dépenses éligibles Les dépenses relatives aux activités et au personnel en charge de l'animation.	**Les dépenses non éligibles** Les coûts des structures, les services et activités habituels des associations.

Extrait du document Cnaf : Le point sur… les Espaces de Vie Sociale.
Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 9 : Un temps fort en EVS du Haut perche

Été 2024 : Les temps forts de l'Espace de Vie Sociale (EVS)

Cet été, l'Espace de Vie Sociale a organisé deux événements marquants. Le 19 juillet a eu lieu une soirée estivale riche en animations. Plus de 150 personnes se sont rassemblées. La soirée a débuté avec la présence de la ludothèque, du club ados et de la médiathèque. Un groupe de musiciens a ensuite pris le relais, accompagnant les pique-niques apportés par chacun. Une buvette était également installée. La soirée s'est enflammée grâce à deux interventions spectaculaires, dirigées par la compagnie EFEUM'AIR, spécialisée dans les spectacles de feu. La soirée s'est clôturée par la projection en plein air du film « Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec » de Luc Besson. En parallèle, une initiative participative a été lancée pour trouver un nom à l'Espace de Vie Sociale. Chaque participant était invité à proposer des idées puis à voter pour son nom préféré.

Le 10 août, l'EVS a organisé une sortie à la mer, réunissant au final 41 participants accompagnés de deux encadrants. Un bus a été mis en place pour faciliter le transport jusqu'à la plage de Ouistreham. Une fois sur place, les participants ont pu choisir entre deux activités principales, profiter de la plage ou se balader dans le centre-ville. « *Chacun était libre de sa journée.* »
« Nous nous sommes retrouvés à midi pour partager le pique-nique sur la plage pour renforcer les liens entre les participants. » Cette journée à la plage a été l'occasion pour chacun de faire de nouvelles rencontres et de passer un moment agréable sous le soleil.

La prochaine sortie est déjà prévue pour les festivités de Noël, avec un programme axé sur les illuminations. Un moment magique à ne pas manquer, pour clôturer l'année.

Extrait du site de l'EVS des Hauts du Perche (61).
https://www.leshautsduperche.fr/actualites/ete-2024-les-temps-forts-de-lespace-de-vie-sociale-evs/
Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 10 : Publication Facebook de l'EVS PoCLi



La fête se prépare !

Habitants, anciens et nouveaux adhérents, partenaires, nous vous attendons nombreux !

Venez découvrir l'ensemble de nos activités à la Gare d'Espiet rénovée !

14h30 : discours

15h30 : démonstration de Qi Gong

14h-17h : jeux, expo, jardinage, café associatif

Vous pouvez amener une plante ou une fleur pour agrémenter notre carré potager "PoCLi en fête"

17h : concert autour d'un verre de l'amitié

Publication de la page Facebook de l'EVS PoCLi

DOCUMENT 11 : Flyer de la Journée Portes Ouvertes EVS de Lameilhé



Flyer de l'association.

<u>DOCUMENT 12</u> : Extrait du compte-rendu de la dernière réunion de la Collégiale du Bulle Café

Les membres de la Collégiale souhaitent que l'événement soit organisé sur une journée, au printemps. Les activités proposées devront valoriser les bénévoles et toucher au moins 3 publics différents.

Madame la trésorière rappelle :

- Le contrat d'assurance de l'association ne couvre pas l'organisation d'un événement de ce type, il faut prévoir un avenant pour un coût de 200 €.
- Que le comptable de l'association préconise que le financement sur les fonds propres de l'association ne dépasse pas 1 500 €.

La Collégiale décide que le montant alloué aux animations ne devra pas dépasser 2 000 €.

La Collégiale précise qu'il pourra être fait appel à des financements privés.

La Collégiale rappelle que la commune met à disposition à titre gratuit de l'association :

- Sonorisation
- Barrières
- Chapiteaux

Aucune autre subvention ne pourra être sollicitée auprès de la Mairie pour cet événement.

Document créé pour les besoins de l'épreuve.